

LA MUNICIPALITE

**AU CONSEIL COMMUNAL
DE ST-LEGIER-LA CHIESAZ**

PREAVIS No 04-2007

**concernant l'achat d'une bande de terrain sur la
parcelle No 2095, propriété de Mme Marie-Louise
Guex, en bordure du chemin de Chamoyron**

Date proposée pour la 1^{ère} séance de commission:
le jeudi 8 mars 2007 à 19.00

en la salle de la Municipalité
route des Deux-Villages 23

Achat d'une bande de terrain sur la propriété de Mme Guex

S O M M A I R E

Chapitres

1. **Objet du préavis**
2. **Historique**
3. **Conditions d'acquisition**
4. **Aspect financier**
5. **Conclusions générales**
6. **Conclusions du préavis**

St-Légier-La Chiésaz, le 5 février 2007

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

1. Objet du préavis

Le présent préavis a pour objet une demande de crédit de CHF 70'000.- pour l'achat d'une bande de terrain de 166 m² sur la parcelle no 2095 de Mme Marie-Louise Guex, en bordure du chemin de Chamoyron.

2. Historique

Depuis 1995, la Municipalité est en discussion avec Mme Marie-Louise Guex en vue d'acquérir une bande de terrain nécessaire à l'élargissement futur du chemin de Chamoyron et la création d'un trottoir, coté aval de la chaussée. Jusqu'à aujourd'hui, les tractations ont été longues et difficiles entre les partenaires concernés.

Le projet de transformation du bâtiment de Mme Guex sis à la route des Deux-Villages 15, autorisé par la Municipalité le 2 novembre 2006, a permis de débloquer la situation et de trouver des conditions acceptables pour les deux parties.

3. Conditions d'acquisition

Par lettre du 10 janvier 2007, Me Jean-David Pelot, agissant au nom et pour le compte de Mme Marie-Louise Guex, a communiqué l'accord de sa cliente aux conditions suivantes :

Achat de la bande de terrain

⇒ Prix fixé à CHF 400.- par m².

Annotations dans l'acte d'achat

- ⇒ Création d'un muret solide le long du chemin de Chamoyron, pose d'une barrière en bois autoclave à deux filières avec treillis de couleur verte incorporé, préparation de la banquette sur 50 cm de largeur et profondeur, installation d'un portail à deux vantaux et goudronnage de l'entrée jusqu'au portail, aux frais de la Commune de St-Légier-La Chiésaz
- ⇒ Remplacement de la haie par une végétation basse à feuillage persistant, aux frais de Mme Marie-Louise Guex
- ⇒ Cession du petit triangle de terrain, propriété de la Commune de St-Légier-La Chiésaz, à Mme Marie-Louise Guex au même prix de CHF 400.- par m².

4. Aspect financier

Plan des investissements de la législature

L'achat de la bande de terrain est compris dans le poste « ch. de Chamoyron, élargissement et trottoir » figurant dans le tableau du projet de budget 2007, à la page 45.

Coût de l'opération

Achat de la bande de terrain de 166 m ² à Mme Guex	CHF	66'400.-
Vente de la bande de terrain communal de 8 m ² à Mme Guex	CHF	-3'200.-
Frais de géomètre	CHF	2500.-
Frais de notaire	CHF	<u>2000.-</u>
Total HT	CHF	67'700.-
TVA 7.6% (sur CHF 4'500.-)	CHF	<u>342.-</u>
Total TTC	CHF	<u>68'042.-</u>
Arrondi à	CHF	70'000.-

5. Conclusions générales

La Municipalité confirme que l'achat de cette fraction de terrain est indispensable pour l'avenir, afin d'améliorer la sécurité des piétons et garantir une accessibilité normale au quartier et à l'administration communale.

6. Conclusions du préavis

Vu ce qui précède, la Municipalité demande à ce qu'il plaise au Conseil communal :

1. Autoriser la Municipalité à acheter la bande de terrain de 166 m² à Mme Marie-Louise Guex et à signer tous les documents nécessaires
2. Autoriser la Municipalité à vendre le petit triangle de terrain communal de 8 m² à Mme Marie-Louise Guex et à signer tous les documents nécessaires
3. Octroyer à cet effet à la Municipalité un crédit de CHF 70'000.-
4. Financer la dépense par la trésorerie courante
5. Amortir cet investissement sur l'exercice courant, par le compte 430.3144.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

Le Secrétaire

J. de Gautard

J. Steiner

Annexe : Plan de situation

Municipal délégué : M. Jean de Gautard